



XIII^{et} GOUEL AR BREUN-BRUG

Bretoned ha Bretonezed,

Tud yaouank hag eman ennoc'h hor Breiz da zont, ha c'houi, tud koz, hag a ra breman gened ar Vro, ma fell d'eoc'h gwelet ar goueliou a ra ar muia dudi da galon eur breizad, deuit da Lesneven ha da Folgoat d'an 12 ha 13 a viz gwengolo a zeu.

D'ar merc'her 12, e kemeroc'h perz er studiadegou a vezo graet eno war an doareou gwella da gemeret da gas traou ar Vro war raok.

D'ar yaou 13, a-raok kresteiz, e weloc'h ar skeudenn wirion eus ar pezh a welas hon tud koz breman ez eus 500 vloaz, pa deuas an Duk Yann V, gant tud e lez hag aotroned hag itronezed vrasa ar Vro, da bardona da Folgoat.

Goude kresteiz e weloc'h ar skeudenn eus ar pezh a welas *Nikolazic*, breman ez eus 300 vloaz, pa deuas santez Anna da c'houlenn digantan sevel d'ezi, e Keranna, eun iliz kaer e teuje enni, an holl Vretoned, eur wech, da vihanan, e doug o buhez, d'en em erbedi ouz Mamm o Bro.

Deuit hag e weloc'h Breiz dihunet!

Azaleg an dek betek an drizek, e skol Itron-Varia-Lourd, expozision dilhajou e giz Breiz. Pemp gwennek mont da welout.

LESNEVEN

XIII^e CONGRÈS DU BLEUN-BRUG

(11, 12, 13 Septembre 1923)

Sous le Patronage de la Municipalité et sous la Présidence de M. le Chanoine
LE ROY, Directeur des Œuvres diocésaines

Le XIII^e Congrès du *Bleun-Brug* se tiendra à Lesneven, les 11, 12, 13 septembre prochain.

Le MARDI 11, à 18 h. — Proclamation, au son du Kornboud, par 4 hérauts à cheval, de l'ouverture du Congrès.

A 20 h. — Grande veillée bretonne, par les « Pôtrez Lesneven ». — Représentation de an *Aotrou Kerïouaz pe Feiz ha Breiz*, drame en 3 actes.

Le MERCREDI 12, à 8 h. — Messe pour les membres défunts du *Bleun-Brug*. — Allocution de M. Madec, Recteur de Goulven. Cantiques à saint Michel et à sainte Anne. — *De Profundis*.

A 9 h. — Rapport annuel du Président du *Bleun-Brug* sur « les événements de l'année bretonne et catholique ».

A 9 h. 1/2. — « L'art celtique », conférence de M. James Bouillé, architecte à Perros-Guirec.

De 10 h. 1/2 à 12 h. — Rapport de M. Y. Le Moal, sur « La transformation du *Bleun-Brug* en association bretonne catholique fédérant les œuvres bretonnes à caractère confessionnel. — Discussion des statuts.

De 14 h. à 16 h. — La commission de l'Enseignement bilingue au sein du *Bleun-Brug* : son programme. Rapport de M. le chanoine J. Uguen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix.

De 16 h. à 17 h. — Rapport de M. L. Le Dissès, administrateur de l'*Emgleo Sant Iltud*, sur la propagande bretonne. — Résultats obtenus dans différents milieux. Espérances qu'ils permettent de concevoir.

A 20 h. — « La Puissance de la Bretagne » conférence de M. H. Quilgars, archiviste bibliothécaire, à Rennes.

Représentation de *Salatin ar Foll*, drame lyrique en deux actes. — Audition de mélodies bretonnes.

LE JEUDI 13, à 7 h. — Messe de Communion à l'église Saint-Michel.

A 8 h. — Concours de lecture, de chant, de déclamation et d'éloquence.

A 10 h. — A l'issue des Concours, départ pour le Folgoat, d'un Cortège historique commémorant la fondation par le duc Jean V de la Collégiale de Notre-Dame. — Offrande de gerbes de bruyère aux rubans semés d'hermines à Notre-Dame et à son dévot serviteur le duc Jean V. — Messe. — Allocution de M. Calvez, curé-doyen de Lesneven.

A 11 h. 1/2. — Retour du Cortège ducal à Lesneven, au chant de marches bretonnes, avec accompagnement des meilleurs binious de Cornouaille.

A 13 h. 1/2. — Commémoration du III^e centenaire des merveilleuses apparitions de sainte Anne à Keranna, par la représentation de *Nikolazig*, mystère breton en 5 actes et en vers.

A 17 h. — Proclamation des lauréats des divers concours et distribution des prix. Apothéose de la Bretagne immortelle. — Bénédiction du T. S. Sacrement à l'église paroissiale.

Le VENDREDI 14, à 8 h. — Excursion à Landunvez, visite du manoir de Tromenec. Pose d'une plaque commémorative sur la maison natale de Dom Audren de Kerdrel, le Père de l'Histoire de la Bretagne.

Le Président:

Docteur DUJARDIN,

Saint-Renan.

N.-B. — I. Pendant toute la durée du Congrès, une très intéressante exposition de costumes bretons se tiendra dans les locaux de l'École de N.-D. de Lourdes.

II. Toutes les séances auront lieu au Patronage, à l'exception de la représentation de *Nikolazig* qui sera donnée dans la grande cour de la Retraite.

III. Nos grandes chorales nous ayant fait connaître leur intention de se rendre à Lesneven, en automobiles, nous avons renoncé à demander des trains supplémentaires; d'ailleurs les heures d'arrivée et de départ des trains ordinaires, par suite des légères modifications de notre programme, permettront d'assister à toute la fête du jeudi.

IV. Le règlement du Concours des chorales est le même qu'en 1922.

Les grandes chorales prendront leur morceau imposé soit dans le recueil de 1923 qui vient enfin de paraître, soit dans un des recueils des années précédentes.

Les petites chorales, ne seraient-elles composées que d'une demi-douzaine de membres, pourront se présenter au concours avec un morceau imposé: *Elez eus ar baradoz* et un morceau libre puisé dans nos vieux chants populaires bretons. Elles pourront chanter avec ou sans accompagnement.

V. Le concours de chanteurs populaires a été doté de 50 francs de prix par le barde Botrel.

Des points spéciaux seront donnés à ceux qui chanteront de l'inédit. Prix: 20 fr.; 15 fr.; 10 fr.; 5 fr.

VI. MM. les ecclésiastiques qui désirent prendre logement à la Retraite de Lesneven pendant la durée du Congrès sont priés d'en avertir la Révérende Mère Supérieure avant le 10 septembre, le nombre de places pour le logement étant assez limité; ceux qui désirent simplement y prendre leurs repas devront également le faire savoir avant la même date.

VII. *Cotisations.* — Les amis du *Bleun-Brug* recevront ce mois-ci à domicile un mandat chèque-postal de recouvrement des cotisations annuelles. Cette cotisation, fixée à 10 francs, donnera droit à l'entrée gratuite à toutes les séances du *Bleun-Brug*. Nous les prions de réserver le meilleur accueil à notre appel et de nous adresser leur cotisation au plus tôt. Notre mouvement s'étend considérablement, mais cette extension ne va pas sans frais énormes. Garnissez notre caisse, facilitez le travail de notre administration. Utilisez le mandat chèque-postal pour payer vos cotisations. Dès paiement, vous recevrez votre carte de membre du *Bleun-Brug*.

Administrateur du *Bleun-Brug*, à Saint-Pol de Léon, C/C. Postal 3041. Rennes.

VIII. Toutes les séances de travail du Congrès, qui se tiendront le mercredi 13, à la salle du Patronage, sont absolument libres d'entrée et gratuites.

Le prix des entrées aux séances artistiques du mardi et du mercredi soir sera de 2 et 3 fr., et à la séance du jeudi après-midi de 3 et 5 fr.

L'entrée à l'exposition est de 0 fr. 25 et au concours de chorales de 0 fr. 50.

IX. Les actionnaires de la société d'édition E. S. I., et les amis de la langue bretonne sont invités à assister à la très importante réunion qui aura lieu au patronage, le mercredi 12, de 17 à 18 heures.

X. Le programme de l'excursion archéologique du vendredi 14, est fixé comme il suit : Lesneven, Lannilis, Tréglonou, Loc-Majan, Ploudalmézeau, Kersaint-Trémazan, Landunvez, Tromenec, Porspoder (où l'on déjeunera à l'hôtel Bellevue), Lanildut, Brélès, Keroulas, Lanriouare, Milizac, Saint-Urfol, Bourg-Blanc, Saint-Jaoua, Plouvien, Balanant, Loc-Brévalaire et Lesneven. Départ de Lesneven, le matin, à 8 heures ; arrivée à Lesneven, le soir, à 18 heures. Le prix de l'excursion, — auto et repas du midi compris, — 20 francs, à payer en s'incrivant. Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi midi 13 septembre. Les envoyer à M. l'abbé Guéguen, vicaire à Lesneven.

Le Comité du Bleun-Brug ne répond pas des accidents pouvant survenir pendant les fêtes.

